



www.basketaventures.com

Chemin du Christ – 66410 Villelongue de la salanque ou 12 rue Van GOGH - 66600 Rivesaltes - FRANCE
contact@basketaventures.com – Tel : 06.23.78.55.75

CONVENTION D'ORGANISATION DE STAGE ET DE SEJOUR en ESPAGNE

Par la présente convention, les deux entités ci-dessous s'accordent pour l'organisation d'un stage/séjour en collaboration.

Basket & Aventures, association loi de 1901, par le biais de son coordinateur des stages,
Guillaume PLANTEAU

et

Le club de BASKET OLYMPIQUE PUECHEN

par le biais de son/sa président(e) :

PAUL LAK... DERNARD.....



Date du stage : Du 18 au 24 juillet 2020

Lieu : ESPAGNE – Santa maria del collell

Les deux entités s'accordent de la manière suivante :

Basket & Aventures s'engage à :

- Organiser le contenu technique des stages et le bon déroulement du stage
- Organiser et mettre en place les activités proposées
- Enregistrer et gérer administrativement les inscriptions
- Constituer un staff technique diplômé/qualifié selon les exigences de la DDCS française.
- Assurer la pérennité budgétaire du stage/séjour et ses conséquences
- Fournir le matériel nécessaire pour le déroulement du stage
- Fournir un support médiatique (flyers, affiches...) au club partenaire

Le CLUB DE BASKET OLYMPIQUE PUECHEN s'engage à :

• Assurer la promotion locale du stage :

1. Promouvoir le stage auprès de ses licenciés et des clubs environnants, comités et ligue par E mailing ou en s'y déplaçant
2. Distribuer des flyers lors de tous les matches de ses équipes
3. Afficher dans le ou les gymnases de la ville le flyer et/ou l'affiche
4. Relayer l'info sur les réseaux sociaux utilisés par le club et/ou ses membres
5. Mettre une bannière sur le site internet du club pour annoncer le ou les événements

• Mettre à disposition :

1. Un référent club pour l'organisation du stage/séjour
2. Réunir les documents administratifs nécessaires des participants

Dispositions générales :

- Le club pourra utiliser l'image liée à l'organisation de ce stage dans son projet de communication et son bilan d'action annuel auprès des institutions locales, il est reconnu officiellement comme coorganisateur du stage/séjour. L'utilisation des logos et visuels du stage devra être soumise à l'approbation de Basket et Aventures à chaque utilisation.
- Age minimum conseillé des participants : 11 ans (au cas par cas, nous contacter)
Age maximum accepté : 20 ans (mêmes règles que pour les mineurs)
- L'accompagnateur pris en charge par Basket & Aventures (1 pour 20) devra avoir un statut d'entraîneur au sein du club, il intégrera le staff technique du stage
- Si le club est en charge de la collecte des paiements des participants, il devra le faire en respectant les délais demandés par Basket et Aventures qui sont les suivants :
 - 30% de réservation lors de la confirmation du groupe : **avant le 29 Février 2020**
 - 40% du montant: le **30 Avril 2020**
 - 30% du montant: le **31 Mai 2020**
 - Par virement ou chèque à l'ordre de Basket et Aventures

ACCORD FINANCIER :

Le **CLUB DE BASKET OLYMPIQUE PUECHEN** et Basket & Aventures se sont entendus de la manière suivante :

COCHEZ LA CASE DU CHOIX DU CLUB PARTENAIRE		
	CHOIX No1 20€ club + 20€ Réduc licencié	Basket & Aventures reverse 20€ au club partenaire pour chaque inscription à ce stage et chaque licencié du club (ou des équipes en CTC) reçoit un bon de réduction de 20€ pour participer à ce stage
	CHOIX No2 40 € club	Basket & Aventures reverse 40€ au club partenaire pour chaque inscription à ce stage
	CHOIX No3 40€ dotation CLUB	Basket & Aventures reverse 40€ au club partenaire en achat sur notre brochure « CLUB PARTENAIRE »
X	CHOIX No4 40€ réduction stagiaire	Chaque licencié du club (ou des équipes en CTC) reçoit un bon de réduction de 40€ pour participer à ce stage

Dotation Club: Basket & Aventures compte parmi ses sponsors spécialisés basket, AKILA pour le textile et WILSON pour les ballons. Suivant les périodes de l'année, nos partenaires nous proposent des produits à prix remisé spécialement pour nous et nous pouvons ainsi vous en faire profiter. Il suffit de nous demander la liste par email
Réduction licenciés: Sous la forme d'un bon de réduction, elle n'est pas applicable avec un paiement CB sur notre site
Reversion au club : Le club devra fournir une facture à Basket et Aventures

ACCOMPAGNATEUR ou PARENT ACCOMPAGNATEUR :

Basket et Aventures prendra en charge 1 accompagnateur (+18 ans - coach) pour chaque 20 inscrits. (Séjour uniquement). Au cas où le nombre de 20 n'est pas atteint et si le club veut ajouter un accompagnateur cette prise en charge se fera au prorata du nombre d'inscrits. Exemple : 32 inscrits = 1 accompagnateur pris en charge à 100% et 1 deuxième pris en charge à 60%. Le reste sera à payer par le club.

Il n'y a pas de possibilités de loger des parents accompagnateur pour ce stage mais nous pouvons les aider à trouver un logement dans les environs sur simple demande.

CONTENU et PRESTATION DU STAGE :

PRIX DU STAGE : 490€ (prix public sans réduction)

Départ en bus depuis Perpignan

Ce prix comprend :

- 7 jours de séjour en pension complète
- Les déplacements sur place et le trajet Perpignan-Espagne-Perpignan
- une tenue Basket & Aventures (reversible+short) + 1 Ballon
- toutes les activités prévues au programme
- les entraînements dirigés par le staff de Basket et Aventures
- 1 accompagnateur pris en charge pour chaque 20 inscrits
- Chaque stagiaire participe au programme caritatif en Afrique « **BasketAventures au Sénégal** » à hauteur de 5€ (inclus dans le tarif du stage)
- Assurance rapatriement et avance des frais médicaux (SMACL Assurances)
- Les stagiaires français seront couverts par la sécurité sociale française (CARTE VITALE EUROPEENNE)

CONDITIONS D'ANNULATION :

Tout stage commencé est intégralement dû. Les frais de résiliation anticipés sont les suivants :

100% remboursé pour une annulation avant le 29 février 2020

100€ de pénalités – entre le 1^{er} mars 2020 et le 30 mai 2020

250€ entre le 1^{er} Juin 2020 et la veille du départ

100% du tarif après le 1^{er} jour de stage.

En cas d'annulation pour blessure (avec certificat médical), Basket et Aventures ne retiendra que les frais incompressibles (transport en bus).

ANNULATION TOTALE:

Basket & Aventures, seul, sera le décisionnaire en matière d'annulation.

Si le nombre de participants venait à ne pas atteindre le quota de 20 stagiaires, Basket & Aventures aura le droit d'annuler le stage et devra rembourser chaque stagiaire intégralement.

Le club devra alors assumer les frais engagés pour sa part en communication et autres frais liés à ce stage.

Fait à : PUY SAINT-REPARADE Le 4 juin 2019

Guillaume PLANTEAU

Coordinateur des stages

+33.623.78.55.75

contact@basketaventures.com

Signature :



[Signature]

**BASKET OLYMPIQUE
PUECHEN**

Mr ou Mme : PAULINE BERNARD
Président(e) du B.O.P.
Signature et cachet du club :

[Signature]



[Signature]